



Arrondissement d'Issoudun

Date : 12 décembre 2003

Horaire : 20.00/23.00

Adresse : IUT de l'Indre, rue Georges Brassens - ISSOUDUN

Animateur : Bernard Gagnepain

Trois sujets prospectifs avaient été retenus pour cette réunion publique ouverte à tous :

- Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ? dans le domaine « les missions de l'Ecole.
- Comment préparer et organiser l'entrée dans le supérieur ? dans le domaine « faire réussir les élèves ».
- Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ? dans le domaine « améliorer le fonctionnement de l'Ecole.

La présentation du diagnostic a été une formidable occasion de s'informer sur la place de l'Ecole dans la Nation. Cet « état des lieux » portait en lui les questions sous-jacentes que l'on retrouvait en plus détaillées dans les thèmes abordés.

A l'issue des débats, trois demandes récurrentes ressortaient, demandes qui pourraient devenir les grandes priorités de l'Ecole de demain :

- Donner une priorité à l'effort d'éducation et d'instruction pour le maintien d'un haut niveau de qualification.
- Améliorer l'encadrement des études universitaires et l'orientation des étudiants en fonction de leurs capacités à intégrer un professionnel déterminé.
- Clarifier les objectifs de l'Ecole, mieux définir la spécificité du métier d'enseignant et développer les métiers de l'éducation et de la vie scolaire en les articulant fortement avec les métiers de l'enseignement.

L'Ecole, au cœur de la Nation, doit avoir de celle-ci des objectifs clairs pour l'éducation des générations futures et trouver auprès de tous les citoyens un appui sans faille pour remplir ses missions.

Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

La mission d'éducation.

Le débat s'instaure, spontanément, autour du degré d'éducation nécessaire face aux enjeux d'une scolarisation réussie, facteur indispensable à la bonne acquisition des apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter).

Il est rappelé que l'éducation est de la compétence des parents, que l'Ecole ne peut venir qu'en soutien et à condition qu'il y ait cohérence entre les valeurs de la famille et les valeurs républicaines de l'Ecole.

A ce sujet, il est souhaité la redéfinition des relations parents-enseignants pour en fixer les limites dans l'intérêt de l'enfant qui doit percevoir la séparation entre deux autorités dont la complémentarité devrait paraître évidente à ceux-ci.

La notion de charte des échanges parents-enseignants a été évoquée.

Une implication plus grande de la société toute entière dans l'effort d'éducation est demandée par la majorité des participants.

Dans l'enseignement primaire, des « leçons de morale » sur des situations concrètes de la vie quotidienne, en appui de l'éducation civique au programme, semblent une des réponses appropriées à un retour aux valeurs de respect, de tolérance mais aussi d'obéissance, de rigueur, de goût de l'effort...

Pour faire accepter une discipline consentie, il est prôné la généralisation des règlements de classes définis en commun avec les élèves, sortes de « contrats sociaux ».

Les sanctions et récompenses ont-elles des vertus oubliées ?

La mission d'instruction.

Les demandes les plus significatives portent sur :

- une vigilance à renforcer au niveau des apprentissages fondamentaux (Grande section de maternelle, cours préparatoire et cours élémentaire 1^{ère} année).
- la nécessité d'évaluer les objectifs atteints par chaque élève avant passage à un niveau supérieur ou à une orientation.
- l'exigence d'un haut niveau des diplômes et concours.
- la nécessaire clarification des missions de l'Ecole (de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur).

Comment préparer et organiser l'entrée dans le supérieur ?

Parmi les questionnements ouverts par les participants et les remarques faites au cours du débat on peut retenir :

- le lycée ne prépare-t-il pas plus à l'examen du bac plutôt qu'à l'entrée dans les études supérieures ?
- la réussite dans les études supérieures est liée au degré de maturité de l'étudiant qui se mesure souvent à sa capacité d'autonomie – celle-ci s'entend comme la capacité à se donner des objectifs, à s'organiser dans son travail personnel et ses recherches . Ces qualités sont-elles suffisamment développées au lycée ?
- l'absence de connaissance par les lycéens des différents secteurs de la vie professionnelle ne favorise pas une orientation motivée ;
- la proximité – existence d'une section de BTS dans un lycée – favorise à l'excès peut-être, un type d'orientation ;
- le poids du « goût » des parents dans l'orientation semble lourd à certains participants ;
- fait-on des études pour apprendre un métier ou s'épanouir dans la vie ?
- la nécessité de répondre aux besoins de l'économie ne peut être occultée ;
- les études universitaires longues supposent un certain profil d'étudiant ; elles ne peuvent convenir à tout le monde, d'où la nécessité du maintien de l'offre d'une diversité : BTS, IUT, Université, CPGE
- certaines filières exerçant un encadrement plus serré connaissent des taux de réussite plus élevés ; la baisse attendue des effectifs dans le supérieur ne pourrait-elle être l'occasion d'améliorer l'encadrement au cours de la première année ?
- la possibilité d'une mobilité européenne dans les études supérieures constitue une chance et un atout pour les étudiants qui choisissent d'en bénéficier ;

Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ?

De quoi parle-t-on ?

Cette dernière partie du débat a commencé par le choix d'une définition du « **métier** ».

Le métier se définirait par le « matériau » sur et/ou avec lequel on travaille et les « outils » spécifiques que l'on utilise. *D'après Outils pour une prospective des qualifications, Commissariat général du plan, la documentation française, Paris 1996*

Les deux éléments « matériau » et « outils » ont été récurrents au cours du débat.

Il a été précisé que cela concernait bien l'Ecole dans sa globalité.

Les échanges ont commencé par un inventaire des métiers de l'Ecole.

L'énumération non exhaustive des différents métiers qui suit démontre qu'il y a un nombre important de catégories de personnels, à l'Ecole, qui ne travaillent pas en situation de face à face avec un groupe classe.

Les principaux métiers suivants furent cités : professeurs, chefs d'établissements, inspecteurs, conseillers pédagogiques, personnels d'éducatifs et de surveillance, cadres administratifs, infirmières, ATOSS, assistantes dans les écoles maternelles.

Des intitulés différents, des sigles ne permettent pas toujours d'y voir clair pour des non spécialistes, et en l'occurrence la plupart des usagers de l'école.

A titre d'exemple voyons ce que recouvre l'appellation de chef d'établissement. Cela désigne des métiers différents : le directeur d'école (élémentaire avec ou sans décharge horaire en fonction du nombre de classes de son école, le principal du collège, le proviseur du lycée et le directeur de l'IUT multi-sites...). Il y a plusieurs métiers de chefs d'établissement.

Des métiers prévus et des postes non pourvus

Cette énumération ne rend pas compte de la réalité. Les participants ont fortement souligné le manque de personnes dont les métiers ne s'exerçaient face à un groupe classe et les dérives que cela provoque :

- au niveau de la formation des jeunes et de la prise en compte de leurs difficultés : le manque d'enseignants spécialisés, membres des équipes d'aide, laisse les professeurs d'école désarmés pour remédier aux difficultés de leurs élèves
- au niveau du médico-social : l'absence de médecin scolaire est notée, une partie de ses tâches est parfois assumée par les infirmières qui ne peuvent plus assurer leurs tâches spécifiques,
- au niveau des enseignants en langue ; les cours ne sont pas assurés,
- au niveau de la disparition des aides éducateurs et des tâches qu'ils effectuaient...

Devant la multiplicité des tâches confiées à l'école élémentaire et notamment pour favoriser le travail en équipe, un participant a demandé que les dotations d'enseignants soient renforcées et qu'il y ait, par école, un maître en plus du nombre de classes. L'intervention visait à rappeler l'importance des moyens humains dans l'enseignement.

Il est apparu à ce moment du débat qu'actuellement c'est plus le manque de personnes exerçant des métiers déjà bien identifiés qu'une nouvelle redéfinition des métiers qui préoccupe les participants.

Un autre participant a rappelé la spécificité de l'organisation de l'enseignement en France (en l'illustrant par ce qui existe actuellement en Angleterre). Il a conclu en précisant qu'il n'y a pas de modèle en la matière ; ce point n'a pas pu véritablement fait l'objet de débat.

Le métier d'enseignant dans le primaire a évolué.

Le recrutement des professeurs d'école après une formation universitaire de niveau bac + 3 a été jugé très positivement. L'organisation de l'enseignement en cycles, la construction et la mise en forme des projets d'école constituent des avancées.

La formation des enseignants

Dans cette synthèse, il sera surtout question de l'enseignement élémentaire.

Pour une conseillère pédagogique, la formation des maîtres à l'IUFM, répond aux nouveaux besoins du métier. Des aménagements sont encore possibles dans l'organisation de la formation à l'IUFM en vue d'améliorer le dispositif de formation des professeurs des écoles.

Les professeurs d'école « chevronnés ? » en place ont déploré le manque de formation continue. En dehors de leur temps de face à face aux groupes classe, ils doivent « trouver » ou « fabriquer », seuls, des outils utilisables dans des situations de soutien et d'aide aux écoliers en difficultés. Cette situation semble très mal vécue.

Il a été convenu que la formation des enseignants devait également s'ouvrir à la connaissance d'autres institutions que l'Education Nationale.

Le métier d'enseignant est-il artisanal ?

Il n'y a pas un modèle unique d'élève et si l'on reprend la définition donnée précédemment, le « matériau » n'étant pas uniforme cela conduit l'enseignant à rechercher en permanence à adapter ses méthodes et ses outils, et en ce sens le métier d'enseignant est artisanal. Il se distingue d'un métier industriel qui viserait à produire des éléments « identiques » « à la chaîne ».

La préparation des nouveaux enseignants à leur métier et le perfectionnement des anciens ne peuvent se satisfaire d'une seule méthode. Ce sont les échanges avec plusieurs « tuteurs » ou encore appelés « compagnons » qui sont enrichissants et qui facilitent l'apprentissage du métier.

Réflexions du co-animateur-rapporteur

Pour traiter le sujet qui concernait la **redéfinition** des métiers de l'école, il aurait été nécessaire de s'appuyer sur les définitions actuelles c'est-à-dire sur une base communément établie (statut, description des missions...) or cela n'était pas envisageable dans le cadre de ce débat compte tenu du temps imparti.

A l'issue des échanges, on peut considérer qu'il faudrait **mieux définir la spécificité du métier d'enseignant et développer les métiers de l'éducation et de la vie scolaire et les articuler avec les métiers de l'enseignement.**

Le questionnement concernant ce sujet était très large et pourtant incomplet, il manquait par exemple :

- Quelle serait la méthodologie à retenir pour dépasser le constat ?
- Comment intègre-t-on les multiples travaux de recherche déjà réalisés ?

Un questionnement aussi fondamental pour l'avenir de l'école ne peut se traiter selon la démarche retenue. Comment imaginer que l'institution Education Nationale qui a en charge de former et qualifier des jeunes (pour exercer leur métier) et qui élabore à cet égard de nouveaux diplômes ou en renouve d'anciens selon des approches cadrées et ô combien élaborées puisse laisser penser que l'on peut aborder la définition des métiers de l'Ecole avec autant de légèreté.